



le 30 novembre 2015

***Dans le cadre de la sécurité renforcée,
il nous est demandé de limiter le nombre de véhicules
aux abords de l'école.***

- A cet effet, des barrières sont installées interdisant l'accès au parking de la mairie (sauf visiteurs mairie, enseignants et personnels).***
- Respectez les lignes au sol interdisant le stationnement des véhicules le long de la rue René Lefebvre et à l'entrée du parking de l'école/mairie (emplacement réservé aux cars scolaires).***
- Merci d'utiliser le parking de la Grange pour vous garer.***
- Enfin, nous vous rappelons que les enfants sont sous votre surveillance jusqu'à l'ouverture de l'école : le parking n'est pas une aire de jeux et vous ne devez pas les laisser seuls.***

Merci de votre compréhension.

*Fernand BARRAL,
Maire de Cierrey*